

Après les Marocains, les Belges...

Inaugurée fin mai par la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'école belge de Casablanca ne cesse de susciter la polémique. Outre les Marocains, qui estiment les frais de scolarité trop élevés, ils font fulminer aussi de nombreux Belges sur place, habitués chez nous à ce que l'accès à l'école soit entièrement gratuit, comme le prévoit la loi. D'autant plus que l'école se conforme aux normes et exigences de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles. De quoi interloquer et susciter l'indignation de plusieurs élus francophones sur ces coûts prohibitifs... Surtout quand on sait que l'ouverture de cette école devait répondre pourtant aux attentes de tous les Belges qui sont installés au Maroc et qui s'inquiétaient pour l'éducation de leurs enfants. Mais fallait-il des coûts aussi élevés ? Car l'inscription coûte entre 3 256 et 4 630 euros par an pour un élève belge, là où, pour un enfant marocain, il faudra déboursier entre 7 315 et 8 217 euros, soit le double. ■